



Séance ordinaire
12 juin 2013

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 12 juin 2013 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

M. Jocelyn Blondin, président
M. Jean-Pierre Reid, vice-président
Mme Silvia Barkany
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Hélène Bélisle (20 h 40)
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
Mme Mylène Deneault (20 h 45)
M. Alain Gauthier
M. Michel Gervais
Mme Sylvie Joannis
M. Dominique Kenney
M. Serge Lafortune
M. Jacques Lemay
Mme Francine Lorange
Mme Johanne Légaré
Mme Marie-Andrée Lépine
M. Jean Malette
Mme Marthe Nault
Mme Francine Poitras

Était absent :

M. André Maurice

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pechat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice au Service des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir vérifié le quorum, le président procède ensuite à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-12-13-155 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout

5.3 Caroline Robert – Parent à l'École des Deux-Ruisseaux
6.12 Maintien des services du Centre d'aide 24/7
9.5 Silvia Barkany récipiendaire du Prix engagement de la FCPQ
9.6 Participants aux 19^e Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Changement

Déplacer le point 8 « Rapport du directeur général » au point 4.1

Renommer le point 6.9 « Appui à l'Association des résidents de la terrasse Lakeview dans ses démarches visant à améliorer la sécurité dans son quartier » pour « Demande de panneaux de sécurité routière sur le chemin Vanier près de l'École des Rapides-Deschênes »

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

C.C.-12-13-156 Monsieur Dominique Kenney propose de dispenser le secrétaire général de la lecture des procès-verbaux des séances du 8 et 28 mai 2013 et de les adopter tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 8 et 28 mai 2013.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président, M. Jocelyn Blondin, procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum. Il invite les membres à un moment de silence et offre ses plus sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher. Il souligne le décès de:

Mme Charlotte Aafort, orthopédoque à l'École du Marais.

M. Roger Tremblay, époux de Mme Rachel Bélanger, secrétaire retraitée.

M. Jules Barrière, père de Mme Sylvie Barrière, enseignante à l'École du Vieux-Verger

La mère de Mme Hélène Legris, enseignante à l'École de la Vallée-des-Voyageurs et grand-mère de M. Matthieu Larocque, gestionnaire administratif à l'École secondaire de l'Île.

Mme Huguette Lepage Crête, mère de Mme Suzanne Crête, enseignante à l'École des Tournesols.

Mme Lorette Caron Nault, mère de Mme Marthe Nault, commissaire.

Mme Johanne Bussière, éducatrice au Service de garde de l'École du Lac-des-Fées.

De plus, il fait mention des événements à venir et ses représentations.

Événements à venir

- | | |
|------------------------|--|
| 13 juin : | Soirée Cabaret — Centre La Génération de 15 h 30 à 18 h — au profit du développement international |
| 14 juin : | Dévoilement du Lipdub du Centre La Génération |
| 14 juin : | Relais de la vie |
| 16 juin : | Fête des Pères |
| 18 juin : | Rencontre sociale avec les membres du Comité de parents |
| 20 juin : | Souper gastronomique — Agora de l'École Grande-Rivière — au profit de la Tournée de concerts |
| 21 juin : | Dernière journée de classe pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire |
| 25 juin : | Dernière journée de classe pour les élèves adultes |
| Mai et juin : | Remise du Prix du commissaire |
| 22 juillet au 2 août : | Fermeture du Centre administratif et des établissements de la CSPO |

Représentations

24 mai :	Soirée de l'Ordre du Mérite scolaire FCSQ — Félicitations à Mme Marie-Andrée Lépine
29 mai :	Souper de la Fondation de la CSPO
30 au 1 ^{er} :	Congrès de la FCSQ
31 mai :	Conférence de presse — annonce construction et agrandissement
8 au 9 juin :	Bâtisseur d'un jour

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nouvelles ministérielles

Le 6 mai, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy, autorisait la réalisation de 3 projets d'ajout d'espace à la CSPO, soit 2 écoles de type 4-24 et l'ajout de 10 classes et d'un gymnase à l'École du Village, pour un investissement total de 36,7 M\$.

Le 10 mai, autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'ajouter une 11^e circonscription électorale à la CSPO en vue de l'élection scolaire de novembre 2014.

Le 28 mai, le MELS informait les commissions scolaires que le Règlement modifiant le Code de sécurité intégrant des dispositions relatives à l'entretien des tours de refroidissement à l'eau est entré en vigueur le 12 mai.

Dans la foulée de la levée de l'obligation faite aux écoles primaires francophones d'implanter l'anglais intensif à la fin du primaire, la ministre a confié à l'ÉNAP, le 29 mai dernier, le mandat d'évaluer la mise en oeuvre et les effets de l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, ainsi que l'introduction de l'anglais, langue seconde, au 1^{er} cycle du primaire.

Du 1^{er} au 7 juin s'est tenue la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Nouvelles administratives

Le 10 mai, la CCN informait la CSPO que le tronçon de la rue Gamelin, entre la promenade de la Gatineau et la rue des Fées, sera fermé à la circulation automobile à partir du 3 juin, mais que les services ambulanciers pourront utiliser ce tronçon ainsi que celui fermé en 2010 qui le relie au boulevard Saint-Raymond.

L'entente contractuelle avec la firme Léger Marketing concernant le bulletin Satisfaction des commissions scolaires 2013 a été signée le 29 mai dernier et les résultats du sondage seront disponibles à la rentrée des classes.

L'offre d'achat pour l'acquisition d'une parcelle de terrain en vue de la construction de la nouvelle école dans le secteur Place du Musée a été signée par les représentants des Maisons Arrowood Ltée et de la CSPO le 30 mai dernier.

Lors des finales canadiennes des Olympiades de la formation professionnelle qui se tenaient à Vancouver le 8 juin dernier, un élève en Carrosserie de la CSPO et un élève en Pâtisserie de la CSCV ont remporté une médaille d'or alors qu'un élève en Mécanique de véhicules lourds routiers de la CSPO s'est classé au 4^e rang à un point du 3^e.

M. Bouchard désire remercier Mme Diane Moore pour ses loyaux services et son sens de l'éthique. Mme Moore quitte la CSPO pour une retraite

bien méritée. Mme Annick Cousineau a obtenu le poste de secrétaire de gestion à la direction générale.

Décès de M. Marcel Bellemare, directeur général adjoint retraité de la C.S. des Draveurs.

Représentation

13 mai 2013	Exposition artistique annuelle des élèves de l'École secondaire Grande-Rivière.
14 mai 2013	Gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais à la Maison de la culture.
16-17 mai 2013	Congrès de l'ADIGECS à Drummondville.
24 mai 2013	Ordre du mérite scolaire de la FCSQ à la CSCV.
29 mai 2013	Souper-bénéfice de la Fondation de la CSPO à la Table des Trois-Vallées.
30-31 mai 2013	Congrès de la FCSQ à Montréal.
31 mai 2013	Conférence de presse à l'École du Village annonçant les ajouts d'espaces en Outaouais.
31 mai et 1 ^{er} juin 2013	Assemblée générale de la FCSQ à Montréal.
3 juin 2013	Galas Méritas de l'École secondaire de l'Île (DGA).
5 juin 2013	Gala Méritas de l'École secondaire Grande-Rivière (DGA).
6 juin 2013	Gala Méritas de l'École secondaire Mont-Bleu.
10 juin 2013	Rencontre avec Gaston Audet, président du SEO affilié à la FAE, venu annoncer son retrait de la présidence. Monsieur Claude Tardif assumera la présidence du SEO à partir du 1 ^{er} juillet prochain.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Les membres du Conseil des commissaires sont heureux de souligner la récipiendaire de la Plume d'Or de la 11^e édition du Gala de l'Étudiant Outaouais, Brigitte Connolly, élève de l'École secondaire Grande-Rivière.

Roxanne Desmarais, initiatrice du Projet « Diners-dépannage », à la CSPO effectue un bilan de la distribution effectuée en 2012-2013 et annonce ses intentions pour l'an prochain.

Mme Caroline Parent, parent à l'École des Deux-Ruisseaux, désire émettre certains commentaires concernant le processus mis en place pour le harcèlement et l'intimidation. Elle demande de tenir compte de l'élève intimidé lorsqu'il est en situation de protection, car sa participation aux activités est limitée.

Incidence

20 h 25 Mme Francine Lorange et M. Dominique Kenney se lèvent de leur siège.

20 h 30 Mme Francine Lorange reprend son siège.

Adoption – Projet de division du territoire de la CSPO en circonscriptions électorales aux fins de l’élection générale du 2 novembre 2014

ADOPTION – PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE LA CSPO EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES AUX FINS DE L’ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2014

Considérant que la *Loi sur les élections scolaires* confie à la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais (CSPO) le devoir de diviser son territoire en circonscriptions électorales;

Considérant les articles 7.1 et 7.2 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la confirmation de la ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport voulant que le nombre de circonscriptions électorales pour la Commission scolaire est fixé à onze pour les élections scolaires du 2 novembre 2014;

Considérant le travail effectué en collaboration avec le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le directeur général des élections du Québec (DGE);

Considérant les recommandations du DGE;

Considérant que le nombre d’électeurs de toutes les circonscriptions électorales respecte l’écart maximum permis à l’exception de la circonscription 11;

Considérant que la Commission scolaire peut déroger au premier alinéa de l’article 7.2 de la *Loi sur les élections scolaires*, sous réserve de l’approbation de la Commission de la représentation;

Considérant que l’unique dérogation proposée se justifie étant donné que le projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales respecte autant que possible les communautés rurales et urbaines de façon à assurer la plus grande homogénéité socio-économique des circonscriptions, compte tenu notamment des tendances démographiques, des limites des municipalités, de la contiguïté des territoires et de la distance;

C.C.-12-13-157 Monsieur Mario Crevier propose que le projet de division de la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais en onze circonscriptions électorales soit adopté et qu’il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* (L.Q.R.,c.E-2.3).

AVIS AUX LECTEURS

La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire.

L’utilisation des mots : autoroute, rue, avenue, boulevard, chemin, rivière et voie ferrée sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente.

L’utilisation de la ligne arrière d’une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l’arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.

Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient en date du 13 février 2013.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

1	9 362 électrices et électeurs
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d’un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et du chemin Eardley, ce chemin, le boulevard des Allumettières, la rue Broad, la rue North, le boulevard Wilfrid-Lavigne, la rue Principale, le	

prolongement de la ligne arrière de la rue du Malbec (côté est), cette ligne arrière, son prolongement, la ligne arrière de la rue du Chianti (côté est), la ligne arrière de la rue du Chablis (côté est), son prolongement, la ligne arrière de la rue Hemlock (côté est) incluant les rues Arbutus et Juniper, son prolongement et la limite municipale jusqu'au point de départ.

2	9 888 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et du chemin de la Montagne, ce chemin, les chemins Baillie et Klock, le chemin Antoine-Boucher et son prolongement, la ligne à haute tension, le boulevard des Allumettières, la rue Samuel-Edey, le chemin d'Aylmer, la rue Principale, le boulevard Wilfrid-Lavigne, la rue North, la rue Broad, le boulevard des Allumettières, le chemin Eardley et la limite municipale jusqu'au point de départ.</p>	

3	9 752 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du chemin de la Montagne et de la limite municipale nord, cette limite, les chemins Notch, de la Montagne et Vanier, le boulevard des Allumettières, le prolongement de la limite du club de golf Royal Ottawa située à l'ouest de la rue des Parulines, cette limite, les limites nord et est de ce golf, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Marcel-Chaput (côté ouest), le chemin d'Aylmer, la place Samuel-De Champlain, le pont Champlain, la limite municipale, le prolongement de la ligne arrière de la rue Hemlock (côté est), cette ligne arrière excluant les rues Juniper et Arbutus, le prolongement de la ligne arrière de la rue du Chablis (côté est), cette ligne arrière, la ligne arrière de la rue du Chianti (côté est), le prolongement de la ligne arrière de la rue du Malbec (côté est), cette ligne arrière et son prolongement, le chemin d'Aylmer, la rue Samuel-Edey, le boulevard des Allumettières, la ligne à haute tension, le prolongement du chemin Antoine-Boucher, les chemins Antoine-Boucher, Klock, Baillie et de la Montagne jusqu'au point de départ.</p>	

4	9 770 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du chemin Notch et de la limite municipale nord, cette limite, la promenade de la Gatineau, les boulevards Saint-Raymond et des Allumettières, les chemins Vanier, de la Montagne et Notch jusqu'au point de départ.</p>	

5	8 313 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard des Allumettières et du boulevard Saint-Joseph, ce boulevard, le boulevard Alexandre-Taché, le chemin de fer, la limite municipale, le pont Champlain, la place Samuel-De Champlain, le chemin d'Aylmer, la ligne arrière de la rue Marcel-Chaput (côté ouest), la limite est et nord du club de golf Royal Ottawa, la limite de ce golf située à l'ouest de la rue des Parulines, son prolongement et le boulevard des Allumettières jusqu'au point de départ.</p>	

6	7 775 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de l'autoroute de la Gatineau (5), cette autoroute, le boulevard du Mont-Bleu, la rue d'Orsonnens, la rue Thérien, la ligne arrière du boulevard de la Cité-des-Jeunes (côté ouest), le boulevard Saint-Raymond, la promenade de la Gatineau et la limite municipale jusqu'au point de départ.</p>	

7	8 873 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rue D'Orsonnens et la rue Thérien, cette rue, la rue Bédard, le boulevard Riel, le boulevard Saint-Joseph jusqu'à l'intersection du boulevard Saint-Raymond, la ligne arrière du boulevard Saint-Joseph (côté est), le boulevard Montclair, la rue Berri, la rue Amherst, le boulevard Saint-Joseph, le boulevard des Allumettières, le boulevard Saint-Raymond, la ligne arrière du boulevard de la Cité-des-Jeunes (côté ouest) et la rue Thérien jusqu'au point de départ.</p>	

8	7 414 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Gatineau et de la limite municipale sud (dans la rivière des Outaouais), cette limite, le chemin de fer, les boulevards Alexandre-Taché et Saint-Joseph, la rue Amherst, la rue Berri, le boulevard Montclair, l'autoroute de l'Outaouais (50) et la rivière Gatineau jusqu'au point de départ.</p>	

9	7 476 électrices et électeurs
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de l'autoroute de la Gatineau (5) et de la limite municipale nord, cette limite, le prolongement de la limite municipale située immédiatement au nord de la rue Labrie et parallèle à cette dernière, la rivière Gatineau, l'autoroute de l'Outaouais (50), le boulevard Montclair, la ligne arrière du boulevard Saint-Joseph (côté est) jusqu'au boulevard Saint-Raymond, le boulevard Saint-Joseph, le boulevard Riel, la rue Bédard, la rue Thérien, la rue D'Orsonnens, le boulevard du Mont-Bleu et l'autoroute de la Gatineau (5) jusqu'au point de départ.</p>	

10	6 528 électrices et électeurs
<p>Elle comprend la Municipalité de Pontiac. Elle comprend aussi une partie de la Municipalité de La Pêche délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et du prolongement vers le nord du chemin Usher, ce prolongement, le chemin Usher, le chemin Parent, le chemin Shouldice, le chemin MacLaren, l'autoroute 5, la route 105 et la limite municipale jusqu'au point de départ.</p>	

11	5 680 électrices et électeurs
<p>Elle comprend la Municipalité de Chelsea et la partie de la Municipalité de Val-des-Monts située sur le territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Elle comprend aussi une partie de la Municipalité de La Pêche délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale sud et de la route 105, cette route, l'autoroute 5, le chemin MacLaren, le chemin Shouldice, le chemin Parent, le chemin Usher, son prolongement vers le nord et la limite municipale, jusqu'au point de départ.</p>	

DÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES SCOLAIRES CSPO

Nombre d'électeurs : 90,831 Nombre de circonscriptions : 11 Moyenne : 8,257
 Nombre minimum : 6,192 Nombre maximum : 10,322

PAR CIRCONSCRIPTION		
CES	ÉLECTEURS	%
CES 01	9,362	+ 13,38
CES 02	9,888	+19,75
CES 03	9,752	+18,11
CES 04	9,770	+ 18,32
CES 05	8,313	+ 0,68
CES 06	7,775	— 5,84
CES 07	8,873	+7,46
CES 08	7,414	— 10,21
CES 09	7,476	— 9,46
CES 10	6,528	-20,94
CES 11	5,680	-31,21

Vote

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 3

Adoptée à la majorité**ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le point est reporté à la séance ajournée du 26 juin 2013 à 19 h 30.

**Approbation –
Protocole d'utilisation
de locaux, de terrains
et d'équipement entre
la Commission scolaire
et la Ville de Gatineau**

APPROBATION – PROTOCOLE D'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS ET D'ÉQUIPEMENTS ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE ET LA VILLE DE GATINEAU

Considérant qu'un comité conjoint formé de représentants de la Ville de Gatineau et des commissions scolaires francophones situées sur son territoire travaille, depuis deux ans, à l'élaboration d'un protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains et d'équipements;

Considérant qu'à titre d'organismes publics, les parties reconnaissent que leurs immeubles et équipements doivent être mis au service de l'ensemble de la collectivité et non seulement de la clientèle que chaque partie dessert;

Considérant que les parties désirent convenir des modalités d'utilisation de certaines installations telles que les écoles, les arénas, les terrains et les autres équipements de même nature;

Considérant les consultations faites auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant les consultations effectuées auprès des membres du Conseil des commissaires réunis en Caucus;

C.C.-12-13-158 Madame Johanne Légaré propose :

Que le Conseil adopte le Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau concernant l'utilisation de locaux, de terrains et d'équipements;

Que le président et le directeur général soient autorisés à signer au nom de la Commission scolaire ledit protocole d'entente avec la Ville de Gatineau;

Que le Conseil donne le mandat au directeur général de poursuivre les discussions avec la Ville de Gatineau en vue d'une uniformisation de la tarification du bassin du Centre aquatique Paul-Pelletier avec celle des autres bassins intérieurs comparables appartenant à la Ville;

Que le Conseil donne le mandat au directeur général de poursuivre les discussions avec la Ville de Gatineau en vue d'arriver à une entente dans

les dossiers particuliers de l'utilisation des plateaux par les élèves du Programme sport-études et des installations de l'École Jean-de-Brébeuf.

Vote

Pour : 17

Contre :

Abstention : 1

Adoptée à l'unanimité

Incidence

20 h 50 M. Jocelyn Blondin se lève de son siège.

20 h 55 M. Jocelyn Blondin reprend de son siège.

**Expression d'intérêt
auprès de la Ville de
Gatineau pour
l'acquisition d'un
terrain destiné à la
construction d'une
école secondaire dans
le secteur urbain centre**

**EXPRESSION D'INTÉRÊT AUPRÈS DE LA VILLE DE GATINEAU
POUR L'ACQUISITION D'UN TERRAIN DESTINÉ À LA
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE DANS LE SECTEUR
URBAIN CENTRE**

Considérant la croissance démographique de la Ville de Gatineau, particulièrement chez les enfants de l'ordre d'enseignement primaire, sur le territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant le besoin d'ajout d'espace au secondaire pour la Commission scolaire;

Considérant la planification de la Ville de Gatineau en ce qui a trait au village urbain du Plateau;

Considérant que ce village urbain bordé par le boulevard du Plateau et le boulevard des Allumettières ainsi que les carrefours giratoires de la rue de l'Atmosphère et de la rue du Prado;

Considérant qu'un terrain pour une école secondaire dans ce village est déjà identifié et réservé par la Ville de Gatineau;

Considérant que la Ville de Gatineau est favorable à la construction d'une école secondaire dans ce secteur;

Considérant les recommandations du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-12-13-159 Madame Silvia Barkany propose de signifier à la Ville de Gatineau l'intérêt de la Commission scolaire de se porter acquéreur dudit terrain pour une école secondaire dans le village urbain du Plateau situé dans le secteur urbain centre du territoire de la Commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Incidence

21 H 00 M. Dominique Kenney reprend son siège.

**Avis d'intention –
Agrandissement de la
palestre de l'École
secondaire Grande-
Rivière**

**AVIS D'INTENTION – AGRANDISSEMENT DE LA PALESTRE DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE**

Considérant les besoins de la Ville de Gatineau en matière de plateaux de gymnastique dans le secteur ouest de son territoire;

Considérant le souhait de la Ville de développer un partenariat avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en vue d'utiliser l'École secondaire Grande-Rivière pour répondre à ses besoins;

Considérant la volonté de la Ville de contribuer financièrement au projet d'agrandissement de la palestine de l'École secondaire Grande-Rivière et de garantir des heures d'utilisation récurrentes;

Considérant que le club de gymnastique présent à l'École secondaire Grande-Rivière est prêt à contribuer financièrement à ce projet soit pour la construction, soit pour l'acquisition d'équipement;

Considérant les besoins de l'École secondaire Grande-Rivière en termes de plateaux sportifs;

Considérant le positionnement stratégique de l'École secondaire Grande-Rivière en matière d'infrastructures sportives et de développement de l'offre de services à ses élèves et à la communauté;

C.C.-12-13-160 Monsieur Gilles Chagnon propose :

que la Commission scolaire signifie son intérêt auprès de la Ville de Gatineau pour le projet d'agrandissement de la palestine de l'École secondaire Grande-Rivière;

que le Conseil donne le mandat au directeur général de poursuivre les discussions dans le dossier.

Adoptée à l'unanimité

**Adoption – Plan
triennal de répartition et
de destination des
immeubles (RDI) 2013-
2016**

**ADOPTION – PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE
DESTINATION DES IMMEUBLES (RDI) 2013-2016**

Considérant l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* indiquant que, chaque année, la Commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

Considérant la résolution C.C.-12-13-110 adoptée par les membres du Conseil des commissaires le 10 avril 2013 afin de procéder à la consultation des instances concernées;

Considérant la consultation faite auprès de la Ville de Gatineau et de la MRC des Collines;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-12-13-161 Monsieur Serge Lafortune propose d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**Adoption – Actes
d'établissement 2013-
2014**

ADOPTION – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2013-2014

Considérant la résolution C.C.-12-13-111 adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 10 avril 2013;

Considérant les articles 39 et 100 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipulent que la Commission scolaire établit les écoles ou les centres avec un acte d'établissement;

Considérant le troisième alinéa de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la Commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes à la suite de l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et leur délivre un acte d'établissement;

Considérant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016;

Considérant les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement concernés directement par les changements apportés;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-12-13-162 Madame Francine Lorange propose que le Conseil des commissaires adopte les actes d'établissement 2013-2014 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

Demande d'ajout d'une école primaire dans le secteur urbain ouest et d'un agrandissement d'école dans le secteur Pontiac

DEMANDE D'AJOUT D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR URBAIN OUEST ET D'UN AGRANDISSEMENT D'ÉCOLE DANS LE SECTEUR PONTIAC

Considérant la résolution C.C.-11-12-1577 adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 13 juin 2012;

Considérant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant la croissance démographique dans les secteurs urbains ouest et Pontiac de la Commission scolaire;

Considérant que le secteur urbain ouest est défini comme les bassins de clientèle de l'École des Rapides-Deschênes, de l'École Euclide-Lanthier, de l'École du Vieux-Verger, de l'École des Trois-Portages, de l'École du Village et de l'École des Tournesols;

Considérant que le secteur Pontiac est défini comme le bassin de l'École de la Vallée-des-Voyageurs;

Considérant que les écoles du secteur urbain ouest peuvent accueillir au total un maximum de 2 954 élèves;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), par sa direction de l'équipement scolaire, prévoit, en date de juin 2013, un déficit de plus de 20 locaux en 2013 et de 22 locaux en 2017 dans le secteur urbain ouest, malgré l'ajout de 38 locaux pendant cette période;

Considérant que la CSPO et la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du MELS prévoient un effectif de 3390 élèves en 2013 et de 4336 en 2016 dans le secteur urbain ouest;

Considérant que la Ville de Gatineau prévoit la mise en chantier de plus de 3000 nouveaux logements dans ces mêmes secteurs;

Considérant que les immeubles de l'École de la Vallée-des-Voyageurs ne peuvent être jumelés pour accueillir la clientèle étant donné la distance de plus de 20 km entre les immeubles;

Considérant que l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie de l'École de la Vallée-des-Voyageurs peut accueillir un maximum de 215 élèves;

Considérant que la CSPO et la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du MELS prévoient un effectif de 307 élèves en 2013 et de 331 élèves en 2015 dans le secteur Pontiac;

Considérant l'absence de données spécifiques du MELS et que la CSPO prévoit, en date de juin 2013, un déficit de plus de 4 locaux d'ici 2017 dans le secteur Pontiac;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-12-13-163 Madame Hélène Bélisle propose de transmettre une nouvelle demande au MELS pour la construction :

d'une école primaire de type 4-24 dans le secteur urbain ouest en vue d'une ouverture éventuelle pour l'année 2016-2017;

d'un agrandissement de 6 locaux à une école existante dans le secteur Pontiac en vue d'une ouverture éventuelle pour l'année 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité

Demande de panneaux de sécurité routière sur le chemin Vanier près de l'École des Rapides-Deschênes

DEMANDE DE PANNEAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CHEMIN VANIER PRÈS DE L'ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHENES

Considérant qu'une école primaire, l'École des Rapides-Deschênes, est sise au 113, chemin Vanier dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire;

Considérant la demande de certains parents de cette école;

Considérant le volume de circulation automobile élevé sur ce chemin;

Considérant que les mesures d'atténuation de vitesse ne répondent pas aux besoins et aux inquiétudes exprimées par les parents;

Considérant l'importance que la Commission scolaire accorde à la sécurité de ses élèves marcheurs;

C.C.-12-13-164 Madame Mylène Deneault propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais demande à la Ville de Gatineau d'installer des panneaux d'arrêt à l'intersection du chemin Vanier et de la rue de Carteret et à l'intersection du chemin Vanier et de la promenade Crescent ainsi que des panneaux « Attention à nos enfants » à proximité de l'École des Rapides-Deschênes sur le chemin Vanier.

Adoptée à l'unanimité

SOUSSION – CONTRAT DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE 032 SUR LA RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 26 juin 2013 à 19 h 30.

Soumission – Projet « Réfection des salles de toilettes – CFPO »

SOUSSION – PROJET « RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – CFPO »

Considérant les termes de notre appel d'offres public #12-13-68;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50620 – « Maintien des Bâtiments 2012-2013 »;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la recommandation de la firme Jean-Marie L'Heureux, architecte, d'accorder le contrat de réfection des salles de toilettes, au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO), au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-12-13-165 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Réfection des salles de toilettes – CFPO » soit accordé à la firme Les Constructions ProFab, 5, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau (Québec) J8Y 3E8, au montant de 119 850,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
DLS Construction Inc.	124 444,00 \$
Gestion DMJ	n/s
Construction SRL	n/s
Defran	n/s
DMA Construction	n/s
Constructions B.G.P.	n/s

Adoptée à l'unanimité

TAXE SCOLAIRE – TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 26 juin 2013 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité

Maintien des services du Centre d'aide 24/7

MAINTIEN DES SERVICES DU CENTRE D'AIDE 24/7

Considérant que le Centre d'aide 24/7 est le seul centre de service régional à offrir des services d'intervention pour personne en détresse psychologique et son entourage 24 heures par jour, 365 jours par année;

Considérant que le Centre d'aide 24/7 apporte un soutien et une expertise indispensables aux élèves et aux établissements de la Commission scolaire;

Considérant que les services d'intervention en cas de crise du Centre d'aide 24/7 évitent l'hospitalisation inutile, jouent un rôle important de sécurité dans la communauté et doivent maintenir un accès direct et continu de manière à fournir une aide psychologique de proximité immédiate;

Considérant que le Centre d'aide 24/7 a vu ses demandes d'aide augmenter et ses revenus stagner, ce qui a eu pour impact de remettre en question le maintien de l'accessibilité et la disponibilité de sa gamme de services en situation de crise;

C.C.-12-13-166 Madame Francine Lorange propose que le Conseil donne son appui au Centre 24/7 dans sa demande auprès de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais, nécessaire afin de répondre à l'accroissement des demandes d'aide de manière à éviter une rupture de ses services soutien-conseil, d'hébergement et d'accès à des services sans rendez-vous en situation de détresse psychologique, conformément à sa mission régionale de services d'intervention de crise.

Adoptée à l'unanimité

APPROBATION – BUDGET DES ÉCOLES ET DES CENTRES 2013-2014

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 26 juin 2013 à 19 h 30.

**ADOPTION – BUDGET DE FONCTIONNEMENT D’INVESTISSEMENT
ET DE SERVICE DE LA DETTE POUR L’ANNÉE 2013-2014**

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 26 juin 2013 à 19 h 30.

**ADOPTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT « DÉLÉGATION DE
CERTAINS POUVOIRS ET CERTAINES FONCTIONS AUX DIVERSES
INSTANCES DE LA CSPO »**

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 26 juin 2013 à 19 h 30.

**ADOPTION – POLITIQUE D’ACCOMPAGNEMENT EN
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU PERSONNEL**

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 26 juin 2013 à 19 h 30.

COMITÉ DU CONSEIL

- Compte rendu de la séance du Comité des ressources humaines du 27 février 2013
- Compte rendu de la séance du Comité consultatif de gestion du 26 mars 2013
- Compte rendu de la séance du Comité de parents du 16 avril 2013
- Compte rendu de la séance du Comité des services éducatifs du 23 avril 2013
- Compte rendu de la séance du Comité de l’organisation scolaire et du transport du 1er mai 2013
- Compte rendu de la séance du Comité EHDAA du 6 mai 2013

**Félicitations – Simon
Le Marquand repêché
par l’équipe de football
des Tiger-Cats
d’Hamilton**

**FÉLICITATIONS – SIMON LE MARQUAND REPÊCHÉ PAR L’ÉQUIPE
DE FOOTBALL DES TIGER-CATS D’HAMILTON**

C.C.-12-13-167 Monsieur Jocelyn Blondin propose que des félicitations soient adressées à Simon Le Marquand qui a été repêché par l’équipe de football professionnelle les Tiger-Cats d’Hamilton. Son implication dans le programme de football de l’École secondaire Mont-Bleu lui a permis de se démarquer d’entre tous et ainsi de débiter une carrière dans la Ligue canadienne de football. Nous lui souhaitons bon succès!

Adoptée à l’unanimité

**Félicitations – Jean-
Gabriel Pageau des
sénateurs d’Ottawa**

**FÉLICITATIONS – JEAN-GABRIEL PAGEAU DES SÉNATEURS
D’OTTAWA**

C.C.-12-13-168 Monsieur Jocelyn Blondin propose que des félicitations soient adressées à Jean-Gabriel Pageau des Sénateurs d’Ottawa et ancien élève de la Commission scolaire pour sa belle saison dans la Ligue nationale de hockey. Sa persévérance et sa motivation lui ont permis de monter au sommet et nous sommes fiers de dire qu’il représente un exemple pour l’ensemble des élèves de la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais.

Adoptée à l’unanimité

Félicitations – Jean-Claude Bouchard pour sa nomination à titre de président de la Table éducation Outaouais

FÉLICITATIONS – JEAN-CLAUDE BOUCHARD POUR SA NOMINATION A TITRE DE PRÉSIDENT DE LA TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS

C.C.-12-13-169 Monsieur Jocelyn Blondin propose que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Claude Bouchard pour sa nomination à titre de président de la Table éducation Outaouais. Grâce à lui, la Commission scolaire y sera bien représentée!

Adoptée à l'unanimité

Félicitations – Vernissage du 13 mai 2013 à l'École secondaire Grande-Rivière

FÉLICITATIONS – VERNISSAGE DU 13 MAI 2013 A L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

C.C.-12-13-170 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose que des félicitations soient adressées à l'École secondaire Grande-Rivière pour le vernissage donné le 13 mai 2013 par les élèves en concentration arts de cette école. Encore cette année, ils se sont surpassés en présentant des œuvres très riches en talent et en génie! De plus, l'aspect musical de cet événement, où des pièces « en français » dominaient, ont su charmer les oreilles des nombreuses personnes présentes. Nous désirons également féliciter tous les enseignants qui sont à l'origine d'une telle explosion de talents, sans compter tout le personnel qui contribue de près ou de loin à faire de cet événement annuel une véritable réussite, à la hauteur du talent de nos élèves!

Adoptée à l'unanimité

Félicitations – Silvia Barkany récipiendaire du prix engagement de la FCPQ

FÉLICITATIONS – SILVIA BARKANY RÉCIPIENDAIRE DU PRIX ENGAGEMENT DE LA FCPQ

C.C.-12-13-171 Monsieur Jocelyn Blondin propose que des félicitations soient adressées à Mme Silvia Barkany, récipiendaire du Prix engagement de la Fédération des comités de parents du Québec. Son engagement, son dévouement et son dynamisme au sein du système éducatif a su impressionner le comité de sélection. Nous sommes fiers de compter sur une personne aussi impliquée parmi nous!

Adoptée à l'unanimité

Félicitations – Participants aux 19^e olympiades canadiennes des métiers et des technologies

FÉLICITATIONS – PARTICIPANTS AUX 19^e OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES

C.C.-12-13-172 Monsieur Gilbert Couture propose que des félicitations soient adressées aux participants de la 19^e édition des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, ainsi qu'aux enseignants qui les ont épaulés, qui se sont tenues du 5 au 8 juin dernier à Vancouver. Plus particulièrement, le Conseil tient à féliciter Sandrine Turpin-Charrette, élève de l'École hôtelière de l'Outaouais (Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie), qui a obtenu la médaille d'or en Pâtisserie, Nicolas Bérubé, élève au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO), qui s'est mérité la médaille d'or en Peinture automobile, et Yan Manseau du CFPO qui s'est classé au quatrième rang en Mécanique de véhicules lourds, à un point seulement du troisième rang. Ces élèves de la région se sont démarqués de façon magistrale parmi 525 finalistes et faisaient partie d'une équipe du Québec ayant récolté 17 médailles, dont huit premières places.

Adoptée à l'unanimité

NOUVEAUX SUJETS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-12-13-173 Madame Silvia Barkany propose l'ajournement de la séance au 26 juin 2013 à 19 h 30.

Il est 21 heures 35 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2013

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du président
5. Rapport du directeur général
6. **PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**
 - 6.1. Brigitte Connolly – École secondaire Grande-Rivière – Présentation pour la récipiendaire de la Plume d'or
 - 6.2. Roxanne Desmarais – Suivi du projet « Dîners dépannage »
6. **DOSSIERS**
 - 6.1. Adoption – Projet de division du territoire de la CSPO en circonscriptions électorales aux fins des élections générales du 2 novembre 2014
 - 6.2. Évaluation du directeur général
 - 6.3. Approbation – Protocole d'utilisation de locaux, de terrains et d'équipements entre la Commission scolaire et la Ville de Gatineau
 - 6.4. Expression d'intérêt auprès de la Ville de Gatineau pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'une école secondaire dans le secteur urbain centre
 - 6.5. Avis d'intention – Agrandissement de la palestine de l'École secondaire Grande-Rivière
 - 6.6. Adoption – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2013-2016
 - 6.7. Adoption – Actes d'établissement 2013-2014
 - 6.8. Demande d'ajout d'une école primaire dans le secteur urbain ouest et d'un agrandissement d'école dans le secteur Pontiac

- 6.9. Demande de panneaux de sécurité routière sur le chemin Vanier près de l'École des Rapides-Deschênes
- 6.10. Soumission – Contrat de construction de la nouvelle École 032 sur la rue de l'Amérique-Française
- 6.11. Soumission – Projet « Réfection des salles de toilettes – CFPO »
- 6.12. Maintien des services du Centre d'aide 24/7
- 6.13. Taxe scolaire – Taux d'intérêt sur les arrérages
- 6.14. Approbation – Budget des écoles et des centres 2013-2014
- 6.15. Adoption – Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2013-2014
- 6.16. Adoption – Amendement au Règlement « Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO »
- 6.17. Adoption – Politique d'accompagnement en développement professionnel du personnel

7. Comités du Conseil

8. **FÉLICITATIONS**

- 8.1. Simon Le Marquand repêché par l'équipe de football les Tiger-Cats d'Hamilton
- 8.2. Jean-Gabriel Pageau des Sénateurs d'Ottawa
- 8.3. Jean-Claude Bouchard pour sa nomination à titre de président de la Table éducation Outaouais
- 8.4. Vernissage à l'École secondaire Grande-Rivière
- 8.5. Silvia Barkany récipiendaire du Prix engagement de la FCPQ
- 8.6. Participants aux 19^e Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

9. Nouveaux sujets

10. Correspondance et dépôt de documents

11. Levée de la séance